

**BORDEREAU D'INSTRUCTIONS DU CRÉANCIER
POUR EXPULSION
SUITE À L'OBTENTION D'UN JUGEMENT**

CANADA

Cour

Province de Québec

Dossier N° :

District

Date du jugement :

Vous devez joindre au présent bordereau d'instructions une copie du jugement et des pièces justificatives.

IDENTIFICATION DES PARTIES

Identification de la partie créancière

Personne physique

Personne morale

Créanciers multiples (utiliser feuille **Annexe 1**)

Entreprise (s'il y a lieu) :		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Ville:	Code postal :	
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	
Adresse courriel :	Télécopieur :	

Identification de la partie à expulser

Personne physique

Personne morale

Débiteurs multiples (utiliser feuille **Annexe 1**)

Entreprise (s'il y a lieu) :		
Nom :	Prénom :	D.D.N.
Adresse :		
Ville:	Code postal :	
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	
Adresse courriel :	Facebook :	

INFORMATIONS SUR LE MANDANT

Nom de l'entité à facturer

Nom :	
Adresse :	
Ville:	Code postal :
Nom du (de la) responsable du dossier :	
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Autre personne contact :	Courriel :

INSTRUCTIONS DU CRÉANCIER (ART. 692 et 693 C.p.c.)

Je, soussigné(e), donne à **Étude Coulombe Dubé, huissiers de justice**, instructions de :

1. Expulser le débiteur et les occupants des lieux :

Adresse :			
Ville:	Code postal :		
Téléphone :	Téléphone cellulaire :		
Biens appartenant au locateur :			
Logement :	Nombre de pièces :	Locker	Animaux
Personne proche du débiteur à rejoindre au besoin:			
Nom complet :	Téléphone :	Autre :	

2. Mettre le créancier en possession du (des) bien(s) suivant(s) :

Adresse où se trouve(nt) le(s) bien(s), si différente de celle inscrite à la section « Identification de la partie débitrice :

Adresse :	
Ville:	Code postal :

3. Un montant est inscrit à votre Jugement. Si, plus haut, vous avez coché «1 Expulser le débiteur et les occupants des lieux », souhaitez-vous utiliser nos services pour cette partie monétaire inscrite à votre Jugement ? **OUI NON**

Avant de fermer votre dossier, le suspendre ou conclure une entente de paiement avec le débiteur ou avec l'huissier instrumentant et/ou correspondant, veuillez nous demander au préalable, par écrit, le total de nos frais. Notre confirmation écrite qui suivra mettre fin de façon officielle au mandat confié.

Les instructions de facturation du créancier ou de son représentant ne sont pas transférables à une tierce partie, sous réserve d'une acceptation préalable d'un responsable de notre étude.

ATTESTATION DU CRÉANCIER

Le locateur et/ou son représentant dans la présente affaire s'engage, dans le cas où il accepterait toute somme d'argent après l'acceptation du présent contrat, sous quelque forme que ce soit, à en aviser sans délai le responsable du présent dossier au sein à notre étude.

Depuis la date du jugement, le créancier reconnaît n'avoir reçu aucune somme d'argent.

Depuis la date du jugement, le créancier reconnaît avoir reçu à ce jour la somme de

Je reconnais, à titre de créancier et/ou de mandataire autorisé de ce dernier, que toutes les informations fournies dans le présent bordereau sont véridiques et que tout manquement pourrait engager des poursuites judiciaires.

@ J'accepte de recevoir par moyen technologique toute notification en lien avec ce dossier, et ce, à l'adresse courriel suivante :

_____ **Date :** _____ **Signature**

Lorsque complété, veuillez faire parvenir le bordereau d'instructions par courriel à l'adresse suivante : avisexecution@gschuis.com

PARTIE À ÊTRE COMPLÉTÉE PAR ÉTUDE COULOMBE DUBÉ

_____ **Date de l'acceptation du mandat**

_____ **Signature de l'huissier de justice instrumentant**